



P.L. LIGHT SYSTEMS

THE LIGHTING KNOWLEDGE COMPANY

POLITIQUE DE GARANTIE

1. L'utilisateur doit retourner le produit incluant toutes les composantes et/ou accessoires ainsi que et la preuve d'achat au magasin de détail où le produit a été acheté.

*Note: S'il manque des composantes/accessoires, le produit **ne sera pas** couvert par la garantie.*

2. Le détaillant doit vérifier si le produit est encore sous garantie et qu'il est défectueux par les moyens suivants:
 - a) Brancher l'appareil pour voir si la lumière allume
 - b) Inspecter l'appareil pour voir s'il y a des signes de mauvaise utilisation
 - c) Tester l'appareil avec une nouvelle ampoule
3. Si le produit est encore sous garantie et que le produit est jugé défectueux, le détaillant va fournir un nouveau produit emballé à l'utilisateur en échange du produit défectueux.

4. Le détaillant va retourner le produit défectueux et les composantes/accessoires au grossiste dans les 21 jours suivants l'échange du produit au magasin.

*Note: L'appareil et les composantes/accessoires doivent être emballés proprement. L'ampoule doit être emballée individuellement dans un matériel protecteur. Tout élément brisé dans le transport résultant d'un emballage inapproprié **ne sera pas** couvert par la garantie.*

5. Tous les appareils retournés au grossiste doivent être vérifiés par un technicien du service à la clientèle afin de confirmer l'état du produit avant de contacter P.L. Light Systems pour recevoir un RCA. Le diagnostic devrait inclure:
 - a) Brancher l'appareil pour voir si la lumière allume
 - b) Inspecter l'appareil pour voir s'il y a des signes de dommages; exposition à l'eau, fissures etc.
 - c) Tester l'appareil avec une nouvelle ampoule
6. Si les connecteurs du support de lampe sont fondus (clips noirs), le produit **ne sera pas** couvert par la garantie.

*Notes: (1) S'il manque des composantes/accessoires, le produit **ne sera pas** couvert par la garantie (2) L'appareil et les composantes/accessoires doivent être emballés proprement. La lampe doit être emballée individuellement dans un matériel protecteur. Tout élément brisé dans le transport résultant d'un emballage inapproprié **ne sera pas** couvert par la garantie.*